

# L'ESSENTIEL TAEGR0® Vigne



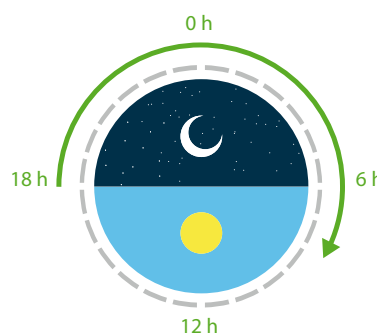
Le micro-organisme à intégrer dans votre programme de protection contre l'Oïdium et / ou le Botrytis.

- Solution d'origine naturelle sans classement pour l'utilisateur et l'environnement, respectueux des auxiliaires et pollinisateurs.
- TAEGR0 est parfaitement sélectif des productions de raisin de cuve et de table.
- Solution de biocontrôle également utilisable en Agriculture Biologique
- Aide à gérer les résidus (pas de LMR)

## 3 modes d'action complémentaires :

- Synthèse de substances à action biocide, dès le pré-empâtage du produit et dans les heures suivant l'application.  
**Ce sont ces substances qui vont assurer la persistance de la protection.**
- Compétition à la surface des organes des plantes empêchant physiquement l'installation des maladies.
- Induction des défenses naturelles de la vigne suite à la détection du Bacillus par la vigne.

Positionnement idéal de TAEGR0



## Les facteurs clés de succès

- Pré-empâtage 15 à 20 minutes dans une eau à température ambiante pour réactiver le *Bacillus*.
- Températures supérieures à 15°C (afin d'optimiser la multiplication rapide des bactéries)
- Application recommandée en dehors des horaires de forte luminosité
- Renouvellement si pluies supérieures à 20 mm



Pour plus de détails sur l'application de TAEGR0, scannez ici



syngenta®



Biocontrols

Changer de point de vue aujourd'hui c'est ça qui changera tout demain.

## Positionnement sur vigne

TAEGRO est compatible avec la plupart des produits dont le soufre et le cuivre, en programme, partenaire particulièrement intéressant en fin de saison.

### CARTE D'IDENTITÉ

- **Concentration** :  $1.10^{13}$  UFC/kg (équivalent à 130 g/kg) *Bacillus amyloliquefaciens* souche FZB24
- **Formulation** : poudre mouillable (WP)
- **Sans classement.**
- **Emballage** : 0,375 kg
- **Durée de vie** : 3 ans

#### Sur vigne :

- **Cibles** : Oïdium et Botrytis
- **Doses** :
  - oïdium : 0,185 kg/ha
  - botrytis : 0,37 kg/ha
- **Nb d'applications** : 10/an
- **ZNT** : 5 m.
- **DRE** : 6 h
- **DAR** : 3 jours
- **DSR** : exempté

Egalement homologué sur tomate, concombre, laitue et fraise (cf étiquette du produit)

## Taegro® : positionnement Oïdium et Botrytis



Pleine fleur    Nouaison    Grains de plomb    Petit pois    Fermeture    Véraison



Oïdium

Programme de protection conventionnelle ou Agriculture Biologique

**Taegro®**  
0,185 kg/ha

En préventif, 2 à 3 applications, cadence 7 à 10 jours



Botrytis

Programme de protection conventionnelle



Importance des mesures prophylactiques

**Taegro®**  
0,37 kg/ha

En préventif, 1 à 3 applications

GEOXE® WG - Attention - H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



SWITCH® - Attention - H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

TAEGRO® - Non Classé - EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Syngenta France SAS - 1228, Chemin de l'Hobit 31790 Saint-Sauveur France.

SAS au capital de 111 447 427 Euros. RCS - RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-communautaire : FR 11 443 716 832. N° d'agrément MP02249 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels

GEOXE® WG - AMM N° 2110147 - Composition : 50 % fludioxonil \* - P102 Tenir hors de portée des enfants. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases). P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPe3 Pour protéger les arthropodes non-cibles autres que les abeilles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente, sauf pour les usages sur melon et céleri branche. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau, pour les usages en verger. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau, pour les usages sur tabac, laitue, scarole-frisée et vigne. © Marque enregistrée et \* substance active d'une société du groupe Syngenta.

SWITCH® - AMM N° 9500568 - Composition : 37,5 % cyprodinil \* + 25 % fludioxonil \* - P102 Tenir hors de portée des enfants. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases) P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPe3 Pour protéger les arthropodes non-cibles autres que les abeilles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente, sauf pour les usages sur melon et céleri branche. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau, pour les usages en verger. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau, pour les usages sur tabac, laitue, scarole-frisée et vigne. © Marque enregistrée et \* substance active d'une société du groupe Syngenta.

TAEGRO® - AMM N° 2180651 - Composition :  $1.10^{13}$  UFC/kg *Bacillus amyloliquefaciens* souche FZB24 - P102 Tenir hors de portée des enfants. P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases) P284 Porter un équipement de protection respiratoire : se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. Pour les applications sous abri, éviter le rejet direct des effluents dans l'environnement. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. © Marque déposée de Novozymes A/S

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto> Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou [www.syngenta.fr](http://www.syngenta.fr).

**syngenta®**

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**